

La France avec deux guerres sur les bras!

On envoie d'urgence en Syrie une partie des renforts que réclame le Maroc

Saint-Brice se demandait avec inquiétude, hier, dans Paris-Centre, si nous n'allions pas ajouter au gâchis marocain, un gâchis syrien?

Il est, la question ne se pose même plus: c'est fait.

Sans doute le gouvernement ignore ou feint d'ignorer la révolte des Druses. Avancer le communiqué a noté à la presse par laquelle il déclarait qu'il attendait du général Sarrail des renseignements précis sur les événements qui se sont déroulés les 4 et 5 août.

La seule dépêche que le gouvernement ait reçue, la veille, du général Sarrail, ne parlait pas, en effet, d'événements militaires survenus au Djebel Druss du 6 au 7.

Ce silence signifie-t-il que le calme est rétabli? Cela nous étonnerait profondément, car si nous voulons nous rendre compte de l'importance de la révolte qui a éclaté, nous ne pensons pas qu'elle ait pu être maîtrisée en vingt-quatre heures, d'autant plus que le général Sarrail, responsable au fond de ce conflit en Orient, ne possède ni la force, ni les amis, ni la doigtée nécessaires, pour obtenir un si rapide et si heureux résultat.

Pas de nouvelles, bonnes nouvelles, dit-on, mais les trop sobres communiqués ne nous disent rien qui vaille. Il y a longtemps que le reste, que Paris-Centre avait prédit les événements qui éclatent aujourd'hui.

Nous les avons entrevus dès le jour où fut envoyé en Syrie, en remplacement du général Weygand, le général Sarrail; Au chef militaire aimé et obéi le gouvernement du cartel substituait le général politicien.

La politique a donc joué. On a brimé des populations foncièrement catholiques; on a sciemment discrédité le prestige français, pendant ce temps les amis du cartel et les ennemis de la France en ont profité.

L'Or de Moscou et la cavalerie de Saint-Georges se sont déversés sur l'Orient. Ce qui était fait au Maroc s'est reproduit en Syrie. Il était logique d'en attendre les mêmes résultats.

L'intérêt de Londres est, sans aucun doute, de nous chasser de Syrie. L'Angleterre nous comparait ainsi la route de Perse et s'assurait définitivement la route des Indes.

Moscou a un autre intérêt: il travaille à soulever le monde entier contre l'Occident et, de son propre aveu, il prépare ce colossal mouvement par le soulèvement des colonies françaises.

Le général Sarrail, auquel on faisait remarquer les préparatifs visibles de révolte chez les Druses, aurait répondu: « Je m'en fous ». Le gouvernement français pensera sans doute de même. Comme d'habitude il crèvera qu'il veut la paix. Il offrira aux Druses des conditions de paix, pendant ce temps nos dix mille hommes de Syrie souffriront du choc et il sera encore nécessaire, comme le faisait remarquer hier Saint-Brice, d'envoyer en Orient une partie des renforts que réclame le Maroc. On nous

annonce du reste, d'autre part, que deux bataillons de la Légion sont déjà en route. Le cartel, c'est la paix! Nous voici avec deux guerres sur les bras et, soyez-en persuadés, ces deux guerres nous en annoncent d'autres, et de prochaines, et de plus terribles...

Si la France ne veut pas réagir, si elle veut continuer à fermer les yeux devant les périls qui, de toutes parts la menacent, elle perdra toutes ses colonies, en attendant d'en devenir une à son tour.

A. L.

Des pertes importantes

Le Caïre, 8 août. — Il se confirme qu'à la suite de la destruction d'un escadron de spahis, une colonne de renforts, commandée par le général Michaud, a été surprise au bivouac et a subi des pertes importantes: un bataillon dispersé, 10 avions enlevés, son artillerie et son convoi pris.

Il n'y a pas là de quoi conclure, comme certains pessimistes ou esprits de parti pris peuvent le faire, que la Syrie est perdue; mais il faudrait bien aussi se garder de conclure que le caractère local de ces événements leur enlève toute portée ou toute signification.

Ils révèlent la gravité d'un état de choses politique qui nous vaudra bientôt les plus sérieux ennuis et les difficultés les plus grandes, si on ne coupe pas le mal dans la racine.

Toutes mesures sont prises pour parer aux conséquences possibles de cette surprise; et, par exemple, deux bataillons de la Légion étrangère sont acheminés sur la Syrie.

Une garnison française assiégée

Le Caïre, 8 août. — Une garnison française, forte de 200 hommes, est assiégée à Suïda et se défend désespérément en dépit du manque d'eau et de vivres, dans l'espoir que les forces envoyées à son secours et qui ont déjà fait deux essais infructueux pour la désamorcer, parviendront à percer les lignes des Druses.

Ceux-ci, voulant éviter de lourdes pertes, sont décidés à ne pas attaquer la citadelle, mais à l'affamer et à faire capituler la garnison, de manière à pouvoir s'emparer des stocks considérables de munitions qui se trouvent dans le fort.

D'autre part on nous annonce que la nécessité d'employer toutes les troupes disponibles contre les Druses a empêché l'envoi d'un détachement important au Maroc.

Les communiqués français admettent que la situation est sérieuse et 500 hommes qui devaient être envoyés au Maroc ont été envoyés à Beyrouth.

(Lire en dernière heure les déclarations de M. Painlevé sur les événements de Syrie).

PARIS-CENTRE

Dix-septième année. - N° 6.009
ABONNEMENTS:
Nievre et limitr... 55.00 30.00 16.00
Autres départ... 60.00 32.00 17.00
Union postale... 100.00 52.00 28.00
TELEPHONE: 2-47 & 2-43

Régional Quotidien
VINGT CENTIMES
Rédaction, Administration, Publicité: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF: Abel LAMY
COMPTE CHEQUES POSTAUX: Paris 272-43 - REGISTRE DU COMMERCE N° 57

LUNDI
10
AOUT 1925

L'AFFREUSE CATASTROPHE D'HARDELOT

Huit enfants ont pu être ramenés à la vie

Les corps des cinq disparus n'ont pas été retrouvés

Boulogne-sur-Mer, 9 août 1925. — L'affreuse catastrophe qui s'est produite hier sur la plage d'Hardelet a causé une émotion considérable dans la région boulognoise.

Au cours de la matinée, les parents des malheureuses petites victimes et des survivants sont arrivés nombreux à Boulogne, d'où ils se sont rendus à Hardelet, les corps des enfants ont été déposés dans la Chapelle.

Les huit enfants, retirés inanimés de la mer par les courageux sauveteurs et ramenés à la vie après trois heures de durs efforts, ont été transportés à l'hôpital Saint-Louis, à Boulogne, où les soins les plus attentifs leur ont été prodigués.

On peut les considérer dès maintenant comme hors de danger. Ce sont: Alexandre Mennig, Robert René, Emmanuel Grare, Paul Poudeville, André Mathot, Robert Pol, Marcel Kienpe, Lucien Delcourt, tous âgés d'une douzaine d'années.

Tous ces enfants, à l'exception du premier qui est originaire de Metz, appartiennent à des familles de Wattelet. Un neuvième, saurait par les mêmes conditions, et dont le nom n'a pas été donné, a été soigné à Hardelet même, une fièvre très forte dont il souffrait rendant son transport difficile.

M. Bonnin, procureur de la République, s'est rendu à l'hôpital accompagné de M. Rozet, juge d'instruction, afin d'ouvrir une information.

Les enfants interrogés n'ont pu s'expliquer comment l'accident s'était produit. Cependant, l'un d'eux, Alexandre Mennig, a décrit l'effolement de ses camarades qui avaient voulu regagner la plage en ligne droite, au lieu de suivre les hauts fonds. Ils sont tombés dans une cuvette où ils se sont débattus désespérément.

M. Moreau, sous-préfet, qui s'était transporté hier soir à Hardelet, s'est rendu aujourd'hui accompagné du capitaine de gendarmerie Maujeon, à l'hôpital, pour visiter les enfants sauvés, à qui il a adressé des paroles de réconfort.

La gendarmerie a commencé son enquête, et le procureur de la République interviendra demain les ecclésiastiques qui sont à la tête de la colonie.

Rien n'est encore arrêté pour les obsèques des 13 victimes, qui auront lieu probablement à Wattelet, où les corps sont transportés. Quant aux 5 enfants disparus, leurs corps n'ont pas été retrouvés.

M. Damelon, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, a adressé au nom du gouvernement ses sentiments de condoléances aux familles si cruellement éprouvées.

Les Etats Unis sont menacés d'une crise minière

Swampscott, 9 août. — M. Hoover, secrétaire du département du commerce, a eu hier un entretien avec le président Coolidge au sujet des menaces de grève dans les mines de charbon. A la fin de cet entretien, M. Hoover a déclaré simplement: « Le président Coolidge estime que l'industrie y compris les mines, doit résoudre elle-même les problèmes qui peuvent l'embarrasser ».

Cette déclaration inattendue a provoqué de nombreux commentaires. On croit cependant que le président Coolidge interviendrait au cas où une grève générale se produirait. Mais on ne sait pas jusqu'à quel point le gouvernement se mêlerait de la question, et on ignore encore si une décision ferme a été prise.

On croit que M. Coolidge est très optimiste au sujet du résultat des négociations en cours entre les propriétaires de mines et les ouvriers mineurs surtout depuis que les premiers ont fait des ouvertures de paix par la lettre de M. Samuel, D. Warringer à M. John L. Lewis, le leader des travailleurs des mines. Bien que M. Lewis n'ait pas encore répondu à cette lettre, on peut considérer comme certain qu'il va le faire et que les conversations qui suivront écarteront toute menace de conflit.

Les athlètes français remportent de gros succès au troisième match franco-suisse

Paris, 9 août. — Le troisième match d'athlétisme Franco-Suisse disputé cet après-midi au stade de Colombes, a été l'occasion d'une nouvelle victoire pour les athlètes français, confirmant ainsi les réels progrès de nos hommes qui ont battu dernièrement les Anglais et les Belges.

Deux records de France furent battus, celui de 110 mètres haies par le bordelais Sampa qui couvrit la distance sans la moindre faute en 15 secondes juste. L'ancien record était détenu par notre confrère Géo André, avec 15 secondes 2/5.

Le record français des 400 mètres relais a lui-même été battu, mais sans doute ne sera-t-il pas homologué, l'équipe ayant été déclassée par suite d'une faute d'un de nos représentants qui gêna un de ses adversaires. Le temps est de 42" 2/5.

Le Suisse Martini réussit dans le 800 mètres un temps excellent, 1' 53" 1/5. C'est du reste la seule victoire remportée par la Suisse au cours de ce match, dans les courses.

La course Paris-Calais est gagnée par Goethals

Calais, 9 août. — La neuvième course cycliste Paris-Calais a été disputée aujourd'hui par 55 coureurs, sur les 320 kilomètres du parcours ordinaire. Voici les résultats à l'arrivée: 1er Félix Goethals, en 11 h. 9 m. 34 s.; 2e Thewis; 3e Vandaele.

Viennent ensuite: Durieux, Terges, Vermeulen, Degraevynck, Demoor, Vuystéke, Van Bruséne, etc.

Siki recommande ses excentricités

New-York, 9 août. — Un match en douze rounds opposait hier Joe Silvani et Battling Siki. La victoire fut attribuée à Joe Silvani au huitième round. L'arbitre motive sa décision en ces termes: Siki s'est contenté de faire le pitre sans combattre sérieusement.

Un train attaqué par des guêpes

Metz, 9 août. — Au dépôt de Metz-Sablons, M. Joseph Jud, étant descendu de sa machine mit par mégarde le pied sur un essaim de guêpes. Celles-ci se précipitèrent sur lui et le poursuivirent jusque sur sa machine.

Jud, qui ne pouvait s'enfuir, eut recours au tuyau d'eau chaude et reçut les agresseurs par une douche brûlante, grâce à laquelle le train put continuer normalement sa route.

Le Congrès refuse la politique de soutien

Paris, 9 août. — Au cours de la séance de l'après-midi du congrès de la fédération socialiste de la Seine, après avoir approuvé les décisions prises par le comité directeur de l'Internationale ouvrière, relatives au pacte de sécurité et à la convention de Genève, le congrès a procédé au vote sur les motions en présence ayant trait à la situation politique.

La motion A, de la majorité, refuse la politique de soutien au ministère Painlevé, sans dire pour cela que les élus au Parlement se livrent à une obstruction systématique, à l'égard du cabinet actuel. Elle se prononce en faveur de la politique de soutien définie par le congrès national de Grenoble en faveur d'un gouvernement de gauche, donnant satisfaction à la classe ouvrière. Elle se prononce également contre toute participation ministérielle.

La motion B, motion de la minorité, se prononce en faveur de la politique de soutien sans conditions et en faveur aussi de la participation au ministère.

Au vote, la motion A obtint 3.650 voix et la motion B 414. Le congrès nomme ensuite une délégation au congrès national.

Attaqué par un sanglier, il le tue à coups de couteau

Metz, 9 août. — Attaqué par un sanglier, alors qu'il traversait la forêt près de Moyeuvre-Petite, M. Martin, 77 ans, après s'être vainement défendu à coups de pierre, sort son couteau et réussit à crever les yeux du sanglier. Il l'achève ensuite à coups de couteau.

M. ORLANDO
Ancien président du Conseil italien qui vient de donner sa démission de député
Ph. Moutiss

LES ALPES HOMICIDES

En voulant tenter l'ascension du Mont-Blanc deux caravanes sont surprises par une tempête

DEUX ALPINISTES SUCCOMBENT

Chamonix, 9 août. — Quatre Lucernois, MM. Giger, Druner, Ochsner, et Sedlitzsch qui étaient à Saint-Gervais, le 8 août, pour tenter l'ascension du Mont-Blanc. Ils arrivèrent le soir à une cabane d'où ils repartirent le lendemain 4 août, à 2 heures du matin.

Ils parvinrent à 6 heures au refuge du Vallot. A ce moment éclata une tempête épouvantable. Dans le refuge se trouvait déjà une caravane genevoise composée de deux personnes, MM. Kissling et Olivier. Ce dernier déjà grièvement atteint du mal de montagne.

Les deux caravanes furent retenues deux jours et deux nuits par des tempêtes successives qui les empêchèrent de redescendre. Le jeudi 6 août, par un temps superbe, les touristes décidèrent la descente immédiate. Mais M. Giger souffrait également du mal de montagne. A 11 heures, les touristes rencontrèrent une autre caravane dont les membres prodiguèrent leurs soins aux malades.

Malgré ces soins, M. Giger succomba au Petit-Plateau, et M. Olivier, transporté à l'hôpital de Chamonix, dans un état désespéré, ne tardait pas à succomber.

Dix-sept personnes ont trouvé la mort dans la catastrophe de San-Martino

Roma, 9 août. — Aux dernières nouvelles, 17 personnes, seize femmes et un homme, ont trouvé la mort dans l'explosion de la poudrerie de San-Martino-Lugo. Plusieurs femmes dont les vêtements étaient en feu, s'étaient précipitées vers un bassin pour y éteindre les flammes; mais elles succombèrent néanmoins à leurs brûlures.

Le surveillant qui a été tué, a été victime de son dévouement. Il s'était précipité au secours de la fille de M. Raudi, le propriétaire de la poudrerie. Sans le sang-froid de ce dernier, la catastrophe aurait pris des proportions encore plus graves. Quelque blessé lui-même, M. Raudi est en effet parvenu à isoler 1.000 quintaux de poudre.

Deux diplomates à la Conférence de Londres

M. Chamberlain

M. Vandervelde

Un cultivateur est assassiné par un inconnu

Lyon, 9 août. — A Saint-Maurice-sur-Dargoire, dans le Rhône, le cultivateur Maurice Chollet, 62 ans, a été trouvé chez lui, la tête fracassée et baignant dans une mare de sang. C'est en revenant des champs que le frère du malheureux, Jean-Etienne Chollet, découvrit le cadavre.

Dès les premières constatations de la justice, le vol n'aurait pas été le mobile du crime, mais il y eut entre le meurtrier et sa victime, une lutte. En effet, les meubles de la cuisine ont été renversés. La brigade mobile de Lyon poursuit son enquête.

Un camion volé à Lyon est retrouvé à Rive-de-Gier

II CONTENAIT 200.000 FRANCS DE MARCHANDISES

Saint-Etienne, 9 août. — On vient de retrouver ici le camion chargé de 200.000 fr. de marchandises, volé à Lyon par le volleur Crepinge. Celui-ci est en fuite.

Albert Divo gagne la course de Côte du Mont-Ventoux

Avignon, 9 août. — La course de Côte du Mont-Ventoux a été disputée aujourd'hui. Le record de cette épreuve, qui était détenu par Georges Boillot, depuis 1913, a été battu par Albert Divo et Robert Benoist, qui ont grimpé les 21 kilomètres 600 du parcours, le premier en 16' 25" 1/5 et le second en 17' 23" 1/5. Le record était de 17' 58".

Election au Conseil Général de Lyon

Tonnerre, 9 août. (Par télégramme de notre correspondant particulier). — Elections au conseil général. Canton d'Ancy-le-Franc. En remplacement du docteur Michaux, démissionnaire, M. Adam, notaire, républicain indépendant U. R. D., 890 voix, élu, contre 817 voix à M. Decort, industriel, maire de Ravèrès, républicain socialiste et 4 voix à M. Erley, communiste.



Le capitaine ARRACHARD
Ph. Nol



Le lieutenant CAROL
C. Paris-Centre

Ces deux officiers aviateurs vont, de compagnie, entreprendre, en trois escales le raid Paris-Constantinople-Moscou-Copenhague-Paris

La grève des employés de banque se poursuit sans incidents

Paris, 9 août. — La Fédération confédérée de la Finance a clos ce matin son congrès à la Bourse du Travail. Catholiques et confédérés, unitaires et indépendants se sont mis d'accord. Les congressistes ont envisagé dans cette dernière réunion la création d'un comité national qui serait chargé de la propagande en province en faveur du mouvement.

Les employés de banque en grève n'ont pas tenu de meeting aujourd'hui, ils se retrouveront demain matin à 10 heures au manège Japy.

LES INSTITUTEURS SECRETAIRES DE MAIRIE SONT REÇUS PAR LE MINISTRE

Paris, 9 août. — Une délégation du conseil syndical des secrétaires de mairie instituteurs de France et des colonies, ayant à sa tête M. André, secrétaire général, a été reçue par M. Schrameck, ministre de l'Intérieur.

Les délégués ont exposé au ministre les revendications des secrétaires de mairie, notamment en ce qui concerne la retraite. M. Schrameck a promis d'étudier ces revendications avec la plus grande bienveillance et d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour qu'il en soit tenu compte dans la plus large mesure possible.

Le colonel Denain part en mission pour Rabat

Le Bourget, 9 août. — Le colonel Denain partira demain matin, à 4 heures, de Villacoublay.

Il doit aller à Rabat, qu'il doit atteindre sans escale. Il est envoyé en mission par le président du Conseil.

Un officier rapatrié du Sénégal meurt en arrivant à Dakar

Marseille, 9 août. — A l'arrivée ce matin dans notre port, du paquebot « Modie XI », courrier de Côte Occidentale d'Afrique, un passager qui s'appropriait à descendre à terre s'affaissa soudain sur le pont. On s'empressa auprès de lui, mais on constata qu'il venait de mourir.

C'était le capitaine d'infanterie coloniale Bergès, blessé de guerre, et qui rentrerait à Dakar pour se soigner en France. La famille du malheureux officier fut prévenue cependant que le corps était transporté à l'hôpital militaire.

Les sociétés participant au festival de Mers n'oublient pas les morts

Mers (Loir-et-Cher), 9 août. — A l'occasion du festival qui groupe à Mers 21 sociétés de gymnastique et une dizaine d'harmonies et de fanfares, d'Orléans, de la Sologne, de la Beauce, du Perche, du Blois et du Berry, les organisateurs ont eu la touchante idée de faire porter des gerbes de fleurs sur la tombe du maréchal Maunoury, au cimetière de Mers, ainsi qu'au mausolée des soldats de 1870 et des héros de la Grande Guerre. Cette cérémonie qui s'est déroulée à 14 h. 30 a été particulièrement émouvante et grandiose.

LE MINISTRE DES PENSIONS PRESIDE UN BANQUET DE MUTILES

Niort, 9 août. — M. Antériou, ministre des pensions, a présidé aujourd'hui à Niort, le banquet qui a clôturé le congrès de l'Association générale des mutilés de la guerre. Le ministre a fait l'éloge de la Fédération fraternelle des anciens combattants.



LIRE EN PAGE 2:

Nos informations de Dernière Heure. Les Sports.

EN PAGE 3:

La Fête des médailles militaires à Moulins.

La Fête régionaliste de Château-Chinon.

EN PAGE 4:

Le programme de la grande fête de samedi prochain à Saint-Amand.

L'Exposition artistique d'Autun.

EN PAGE 5:

Le Conseil d'arrondissement de Sens.

Les Foires et Marchés de la région.

DERNIERE HEURE

Revue de la Presse

LA CAMPAGNE DU RIFF

Le maréchal Pétain expose les résultats de sa mission

Grâce aux renforts, nous pourrions bientôt refouler l'ennemi

Paris, 9 août. — M. Painlevé, président du Conseil, a fourni ce soir aux membres de la presse, les conclusions du rapport du maréchal Pétain, sur sa mission au Maroc, et qui était tenu secret, tant que la situation commandait le silence.

En voici le texte qui est adressé au président du Conseil, ministre de la guerre : Le fait brutal est que nous avons été attaqués à l'improviste par l'ennemi le plus puissant et le mieux armé que nous ayons jamais rencontré au cours de nos opérations coloniales.

Le Riff et le Djebel comptent en effet indépendamment des Rifains et des tribus de 80.000 à 40.000 guerriers, montagnards armés, vigoureux, habiles à manier leurs armes, entraînés par leurs succès des années antérieures, possédant admirablement le terrain escarpé sur lequel ils combattent, sobres au point de pouvoir se passer des convois dont s'alourdissent nos colonnes, possédant des mitrailleuses et des canons et une abondante réserve de munitions.

Dans ces conditions, la tâche de nos troupes, peu nombreuses au début, ne pouvait être qu'extrêmement pénible et ingrate. Les postes de surveillance placés en avant de l'objectif de critiques assez vives, ont rempli leur rôle en brisant les premiers élans de l'ennemi, en maintenant pendant un temps les tribus du front dans la fidélité et en retenant le commandement.

On ne peut que rendre hommage au grand chef qui en dépit de son âge et du poids de sa longue carrière coloniale, a été l'âme de cette défense et a su préserver de la ruée des barbares son œuvre de civilisation que le monde entier admire.

On ne peut que rendre hommage au grand chef qui en dépit de son âge et du poids de sa longue carrière coloniale, a été l'âme de cette défense et a su préserver de la ruée des barbares son œuvre de civilisation que le monde entier admire.

On ne peut que rendre hommage au grand chef qui en dépit de son âge et du poids de sa longue carrière coloniale, a été l'âme de cette défense et a su préserver de la ruée des barbares son œuvre de civilisation que le monde entier admire.

On ne peut que rendre hommage au grand chef qui en dépit de son âge et du poids de sa longue carrière coloniale, a été l'âme de cette défense et a su préserver de la ruée des barbares son œuvre de civilisation que le monde entier admire.

On ne peut que rendre hommage au grand chef qui en dépit de son âge et du poids de sa longue carrière coloniale, a été l'âme de cette défense et a su préserver de la ruée des barbares son œuvre de civilisation que le monde entier admire.

On ne peut que rendre hommage au grand chef qui en dépit de son âge et du poids de sa longue carrière coloniale, a été l'âme de cette défense et a su préserver de la ruée des barbares son œuvre de civilisation que le monde entier admire.

On ne peut que rendre hommage au grand chef qui en dépit de son âge et du poids de sa longue carrière coloniale, a été l'âme de cette défense et a su préserver de la ruée des barbares son œuvre de civilisation que le monde entier admire.

LA RÉVOLTE DES DRUSES

Les explications de M. Painlevé sur les massacres en Syrie

Paris, 9 août. — M. Painlevé, président du Conseil, a reçu ce soir les membres de la presse, et leur a fait les déclarations suivantes au sujet des événements qui se sont déroulés récemment en Syrie.

J'ai reçu ce matin, a-t-il commencé, une dépêche du général Sarrail, et dont je n'ai pas encore la fin. Il résulte de ces renseignements que l'attaque dont nos troupes ont été l'objet, s'est produite pour des raisons assez légères et ayant leur origine dans les dissentiments nés parmi les membres de la famille même de l'agresseur, les uns francophiles et désirant conserver un gouvernement français, les autres partisans de l'indépendance, réclamant un gouvernement autochtone.

L'agitation étant devenue plus vive parmi les Druses, des petites colonnes furent envoyées pour faire respecter l'ordre. L'une d'elles, qui se composait de 166 hommes, fut, dès son entrée dans le territoire du Djebel Duse, non pas surprise comme on l'a dit, mais enveloppée et submergée par un flot d'agresseurs. Nos soldats se défendirent vaillamment, mais furent écrasés sous le nombre et une soixantaine seulement d'entre eux parvinrent à échapper au massacre.

Une colonne plus importante, commandée par le général Michaud, fut alors envoyée pour châtier cet acte. Elle était équipée d'un convoi qui, par sa composition même, munitions portées à dos de chameaux et de muletiers, ne pouvait marcher à la même allure que les troupes. Une garde de tirailleurs malgaches et syriens protégeait ce convoi. Lorsque les Druses jugèrent suffisante la distance qui séparait le convoi de la colonne, ils l'assailirent sur les flancs avec une telle violence, que les tirailleurs malgaches et syriens lâchèrent pied et le convoi laissa sans défense, fut capturé.

L'officier commandant le convoi, blessé au cours de l'action, se tua pour ne pas tomber vivant entre les mains de ses barbares adversaires. La colonne d'infanterie privée de ses munitions dut rétrograder en combattant.

Quelle est l'importance de ces pertes ? Je ne puis le dire. Je ne sais encore car la première partie de la dépêche reçue ce matin ne le dit pas. La suite me fera sans doute. Il ne semble pas que depuis cet échec, les Druses nous aient attaqués sérieusement. Le poste de Souaida qui les déplaça de source arabe et anglaise présente comme ayant été enlevé, est toujours occupé par nos troupes.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

pour châtier cet acte. Elle était équipée d'un convoi qui, par sa composition même, munitions portées à dos de chameaux et de muletiers, ne pouvait marcher à la même allure que les troupes. Une garde de tirailleurs malgaches et syriens protégeait ce convoi. Lorsque les Druses jugèrent suffisante la distance qui séparait le convoi de la colonne, ils l'assailirent sur les flancs avec une telle violence, que les tirailleurs malgaches et syriens lâchèrent pied et le convoi laissa sans défense, fut capturé.

L'officier commandant le convoi, blessé au cours de l'action, se tua pour ne pas tomber vivant entre les mains de ses barbares adversaires. La colonne d'infanterie privée de ses munitions dut rétrograder en combattant.

Quelle est l'importance de ces pertes ? Je ne puis le dire. Je ne sais encore car la première partie de la dépêche reçue ce matin ne le dit pas. La suite me fera sans doute. Il ne semble pas que depuis cet échec, les Druses nous aient attaqués sérieusement. Le poste de Souaida qui les déplaça de source arabe et anglaise présente comme ayant été enlevé, est toujours occupé par nos troupes.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

Voilà la vérité telle que nous la savons jusqu'ici. Comme vous le voyez, la situation ne présente pas le degré de gravité sous lequel certains l'ont présenté.

L'organisation sanitaire

Toulon, 9 août. — Un certain nombre d'officiers rapatriés du Maroc par le « Circassien » ont passé ce matin devant le Conseil de santé et obtenu des congés de convalescence. Ils partiront cet après-midi et demain pour le lieu de résidence de leurs familles.

Les rapatriés qu'on a questionnés s'accordent à déclarer que le service sanitaire fonctionne normalement dans les territoires de combat.

L'organisation des hôpitaux dans les villes marocaines ne laisse pas non plus à désirer en rien. Le médecin général Toubert, inspecteur de l'armée, vient d'être envoyé à Toulon par M. Painlevé, pour se rendre compte des installations des hôpitaux de Sainte-Anne et de Saint-Mandrier, en vue de recevoir les prochains contingents rapatriés du Maroc.

Un « AS » DEBARQUE A CASABLANCA

Casablanca, 9 août. — Hier soir, à Casablanca, le pilote aviateur Haegelin, chef pilote de la maison Herriot, premier pilote civil français engagé dans l'aviation israélienne. Haegelin compte 22 avions allemands à son tableau.

Un incendie détruit un chantier de bois

Saint-Etienne, 9 août. — Un incendie a détruit cette nuit les chantiers de bois de la scierie Magnier. Il y a 800.000 francs de dégâts.

Après la catastrophe d'Hardelot

Wattrelos, 9 août. — La catastrophe d'Hardelot où 13 écoliers de Wattrelos ont trouvé la mort, met la ville en deuil. Le drapeau de la mairie a été mis en berne ce matin. Le conseil municipal qui s'est réuni sous la présidence de M. Briffant, député-maire de Wattrelos, a décidé que les funérailles officielles seront faites aux victimes. Y assisteront les enfants de toutes les écoles, aussi bien laïques que religieuses. Les corps constitués et la musique municipale. Une concession à perpétuité sera donnée par la ville. D'autre part, les établissements Leclercq-Dupire, de Roubaix, qui patronnent la colonie scolaire, ont mis à la disposition des familles des victimes, quatorze automobiles pour leur permettre de revoir une dernière fois leurs enfants à Saint-Etienne-du-Mont.

LE CHALLENGE DESMALVAUX A VICY

Vichy, 9 août (par télégramme de notre correspondant particulier). — Le challenge Desmalvaux s'est disputé cet après-midi. Les parcours étaient de 60 kilomètres. Voici les résultats : 1. Jacques Petit (Montluçon), en une heure 46 m. 2. Marcel Roch : 3. Gaudet (Vichy) : 4. Ernest Roch ; 5. Buchonnie (Vichy) ; 6. Roch (Saint-Vorre) ; 7. Cornéille (Montluçon) ; 8. Et Antonin Roche (Vichy) ; 11. Contamine (Montluçon) ; 12. Mazeller (St-Vorre) ; 13. Mourlon ; 14. Catelle (Montluçon).

LES SALAIRES RETRAITES OU AGES DE PLUS DE 60 ANS ET LEURS EMPLOYEURS

Aux termes de l'article 205 de la loi de finances du 13 juillet 1925, les employeurs sont tenus de verser à la fin de chaque mois, à la caisse du percepteur, les contributions patronales fixées par la loi sur les retraites ouvrières pour tout salarié qui a cessé d'être soumis aux obligations de cette loi, soit qu'il soit bénéficiaire d'une retraite ouvrière ou de toute autre retraite constituée en vertu d'une législation ou d'une réglementation spéciale, soit qu'il ait atteint l'âge de soixante ans et ne bénéficie ou ne soit pas appelé à bénéficier d'une telle retraite. Ces contributions ne sont dues que pour les salariés dont la rémunération annuelle n'excède pas 10.000 francs. Le versement des dites contributions doit être appuyé d'une déclaration indiquant les noms et prénoms des salariés employés, et les périodes d'emploi motivant ce versement. Les employeurs pourront utiliser, à cet effet, les imprimés administratifs. P. 283 en vente dans les imprimeries administratives.

Les mêmes versements devront être effectués pour l'emploi des salariés qui déclarent avoir demandé la liquidation de leur retraite ouvrière ou de la retraite à laquelle ils auraient droit en vertu d'une législation ou réglementation spéciale.

Les prescriptions résultant de l'article 205 de la loi du 13 juillet 1925 n'apportent aucune modification aux dispositions de l'article 23 de la loi sur les retraites ouvrières d'après lesquelles les employeurs peuvent se libérer des contributions mises à leur charge pour les salariés soumis aux obligations de ladite loi, en versant au greffe de la justice de paix, lorsque les intéressés s'abstiennent de présenter leur carte d'assurance au moment du versement de leur salaire.

Les engagements

Article III. — Les engagements sont reçus jusqu'au 13 août au Journal du Département de l'Indre, à Châteauroux, moyennant la production du numéro de la licence nationale et le versement de la somme de cinq francs, montant du droit d'engagements. Les mineurs devront fournir une autorisation de leurs parents.

Le Circuit du Centre (350 kilomètres) organisé sous le contrôle de l'U. V. F. se disputera le dimanche 16 août sur les parcours : Châteauroux, Argenteuil, Sainte-Sévère, La Châtre, Issoudun, Châteauroux, Buzançais, Mézières, Le Blanc, Balâtre, Saint-Benoît, Eguzon, Orsennes, Argenteuil, Châteauroux.

Premier prix : 2.000 francs. Voici le règlement : L'itinéraire de la course mesure 350 kilomètres, et est ainsi fixé : Châteauroux (départ), Cuis, Argenteuil, Sainte-Sévère (contrôle fixe), La Châtre, Saint-Août, Issoudun (contrôle fixe), Châteauroux (contrôle de ravitaillement : 15 minutes d'arrêt), Buzançais, Sainte-Gemme, Mézières, Le Blanc (contrôle de ravitaillement : 10 minutes), Balâtre, Prissac, Saint-Benoît, Eguzon (contrôle fixe), Orsennes, Garglisse, Argenteuil, Châteauroux (arrivée).

Le départ et l'arrivée auront lieu à Châteauroux. Les bicyclettes de tous types seront admises à condition qu'elles soient uniquement mues par la force musculaire. La route libre est autorisée. La course se disputera sans entraîneurs, ni suivants, ni soigneurs d'aucune sorte, dans les contrées de Châteauroux et du Blanc prévues par le règlement.

Article II. — Elle est ouverte à toutes catégories de coureurs licenciés de l'U. V. F.

Article III. — Les engagements sont reçus jusqu'au 13 août au Journal du Département de l'Indre, à Châteauroux, moyennant la production du numéro de la licence nationale et le versement de la somme de cinq francs, montant du droit d'engagements. Les mineurs devront fournir une autorisation de leurs parents.

Article III. — Les engagements sont reçus jusqu'au 13 août au Journal du Département de l'Indre, à Châteauroux, moyennant la production du numéro de la licence nationale et le versement de la somme de cinq francs, montant du droit d'engagements. Les mineurs devront fournir une autorisation de leurs parents.

Article III. — Les engagements sont reçus jusqu'au 13 août au Journal du Département de l'Indre, à Châteauroux, moyennant la production du numéro de la licence nationale et le versement de la somme de cinq francs, montant du droit d'engagements. Les mineurs devront fournir une autorisation de leurs parents.



Le 25^e championnat d'athlétisme s'est disputé hier au Stade Pershing

Paris, 9 août. — Les 25^e championnats de France d'athlétisme professionnels ont été disputés cet après-midi au Stade Pershing, en présence d'une centaine de personnes au plus. Les épreuves ont été gagnées par : 100 mètres marche : Bourgeois, 100 mètres : Bertholozzi, 1.500 mètres : Hue, 400 mètres : Vincent, saut en hauteur : Lechaume, poids et disque.

EN WATER-POLO, LE C. N. DE LYON BAT LE S. O. DE LIMOGES

Clermont-Ferrand, 9 août. — Dans un match de water-polo comptant pour le championnat de France, coupé d'encouragement, le Cercle Nautique de Lyon a battu le Stade Olympique de Limoges, par 18 à 0.

PRIX DU COMITE DES FETES DE POUZY-MESANGY

La S. V. M. organise avec le concours du Comité des fêtes de Pouzy-Mésangy (Allier) et M. Mathonnière, cycles, pour dimanche prochain 16 août, une grande course régionale réservée aux coureurs licenciés de l'U. V. F. des départements de l'Allier, du Cher, de la Creuse, du Puy-de-Dôme, de la Loire, de la Saône-et-Loire et de la Nièvre.

Engagements (2 fr.) et numéro de la licence chez M. Saint-Août, secrétaire de S. V. M., 84, place d'Allier, Moulins et chez M. Mathonnière, cycles, à Pouzy-Mésangy (Allier). Ils devront être accompagnés de leur montant sous peine de nullité et ils seront clos le samedi 15 août à midi.

La fête nautique du Creusot

Le Creusot, 9 août (par télégramme de notre correspondant particulier). — C'est devant une nombreuse assistance que s'est déroulée cet après-midi la fête nautique. Voici les résultats des différentes épreuves : Périssoires 200 mètres : 1. Lafay (Creusot) ; 2. Aucuat (Creusot) ; 3. Besognand (Creusot) ; 400 mètres nage libre, adultes : 1. Gillot (Creusot) ; 2. Noctoux (Creusot) ; 3. Lenonost (Creusot).

100 mètres nage libre, pupilles : 1. Mlle Yvonne Buzé, 23 ans, de l'Union des Sauveteurs de la Marne (Paris) en 1 n. 50 sec. ; 2. Germain (Creusot) ; 3. Varnaud (Creusot). Joutes lyonnaises, pupilles : Cheneroy (Chalon), match nul avec Coutrand (Chalon). Joutes lyonnaises, adultes : Rivolrain athlète, vainqueur de Rivolrain jeune (Rivolrain) Mathéron (Chalon), vainqueur de Jacot (Chalon) ; Raguache (Paris), match nul avec C.illot (Givors) ; Dumas (Lyon), champion de France, match nul avec Devaux (Lyon). Au cours de ces deux dernières rencontres une vingtaine de lames furent brisées.

La fête se termina par exhibition du Creusotin Likanast qui nagea pieds et mains liés.

Le Circuit du Centre

Le Circuit du Centre (350 kilomètres) organisé sous le contrôle de l'U. V. F. se disputera le dimanche 16 août sur les parcours : Châteauroux, Argenteuil, Sainte-Sévère, La Châtre, Issoudun, Châteauroux, Buzançais, Mézières, Le Blanc, Balâtre, Saint-Benoît, Eguzon, Orsennes, Argenteuil, Châteauroux.

Premier prix : 2.000 francs. Voici le règlement : L'itinéraire de la course mesure 350 kilomètres, et est ainsi fixé : Châteauroux (départ), Cuis, Argenteuil, Sainte-Sévère (contrôle fixe), La Châtre, Saint-Août, Issoudun (contrôle fixe), Châteauroux (contrôle de ravitaillement : 15 minutes d'arrêt), Buzançais, Sainte-Gemme, Mézières, Le Blanc (contrôle de ravitaillement : 10 minutes), Balâtre, Prissac, Saint-Benoît, Eguzon (contrôle fixe), Orsennes, Garglisse, Argenteuil, Châteauroux (arrivée).

Le départ et l'arrivée auront lieu à Châteauroux. Les bicyclettes de tous types seront admises à condition qu'elles soient uniquement mues par la force musculaire. La route libre est autorisée. La course se disputera sans entraîneurs, ni suivants, ni soigneurs d'aucune sorte, dans les contrées de Châteauroux et du Blanc prévues par le règlement.

Article II. — Elle est ouverte à toutes catégories de coureurs licenciés de l'U. V. F.

Article III. — Les engagements sont reçus jusqu'au 13 août au Journal du Département de l'Indre, à Châteauroux, moyennant la production du numéro de la licence nationale et le versement de la somme de cinq francs, montant du droit d'engagements. Les mineurs devront fournir une autorisation de leurs parents.

Article III. — Les engagements sont reçus jusqu'au 13 août au Journal du Département de l'Indre, à Châteauroux, moyennant la production du numéro de la licence nationale et le versement de la somme de cinq francs, montant du droit d'engagements. Les mineurs devront fournir une autorisation de leurs parents.

Article III. — Les engagements sont reçus jusqu'au 13 août au Journal du Département de l'Indre, à Châteauroux, moyennant la production du numéro de la licence nationale et le versement de la somme de cinq francs, montant du droit d'engagements. Les mineurs devront fournir une autorisation de leurs parents.

BELLES NOUVELLES CONCESSIONS ALLOUES-NOUS FAIRE A LONDRES

L'Éclair (S. de Givet) :

Seulement on ne peut s'empêcher de penser que si chaque entente que nous établissons avec Londres nous a été profitable, elle n'a été à tout le moins nulle en question, et soumise à révision, on ne peut plus se fier à rien et il est bien inutile de se donner tant de peine pour « faire concorder les points de vue ». Si, en effet, le gouvernement britannique, après s'être entenu comme il l'a fait — avec le gouvernement français, juge à propos de modifier une première fois les principes arrêtés à Genève, il n'y a pas de raison pour que cela cesse et rien ne nous dit que la France ne devra pas consacrer toute une série de concessions avant même de se trouver en présence des exigences finales du Reich.

Pourtant, notre ministre des affaires étrangères part pour l'Angleterre en emportant non seulement les lignes générales d'une réponse à l'Allemagne, mais encore un projet de traité du pacte lui-même, projet qui est établi le bureau du Quai d'Orsay.

L'INDÉSIRABLE SARRAIL

L'Action Française :

On demeure stupéfait qu'une longue carrière n'ait pas introuvé et formé le général Sarrail. Avant vu tant de choses et gardé dans sa vieillesse les mêmes conceptions étroites et mesquines, quelle marque de pauvreté d'esprit ! Avoir été chef d'armée et se rappeler seulement qu'on a été commandant militaire, c'est à Bourbon et à l'Assemblée nationale, dans les couleurs ! Édouard Rayer rapportait, il y a quelques mois un trait assez vil, dont le héros était feu Constant, un personnage qui ne valait pas cher. Il avait expulsé les juifs et joué un rôle de premier plan dans toutes les persécutions religieuses. Nommé ambassadeur en Turquie, on exprime devant lui la crainte qu'il ne supprime l'habituelle procession du Saint-Sacrement dans les jardins de l'ambassade. « Pas du tout », s'écrie Constant, vous allez me dire, une procession du Seigneur, de Dieu. Et j'y assisterai en grande tenue sous votre machine à plumes ! » Qu'on excuse le langage, pour ne pas considérer que l'intention, le secrétaire Constant avait au moins l'intelligence de faire le secrétaire Sarrail, ce qui nous frappe surtout, c'est la sottise. Il a vécu sans rien apprendre, ni comprendre.

La France maçonnique est une manifestation de ce genre. Elle n'est pas seulement elle ne s'exerce pas sur le terrain religieux. On assure que des mesures imprudentes ont irrité tout d'abord les commerçants de Beyrouth, et l'effervescence des Druses ne serait qu'une mise à profit de l'agitation religieuse. Les questions de sectes, follement attisées par lui, ajoutent l'excitation générale. Le beau représentant que nous avons là-bas !

LE MAROC, LA SYRIE, ET APRES ?

LE TONKIN !

Le Petit Parisien :

Une victoire des communistes cantonais peut avoir de redoutables conséquences. Elle donne au bolchevisme chinois la possibilité de mettre la main non seulement sur le Kouang-Si, mais peut-être aussi sur le Yunnan. Dans peu de temps, toute la Chine méridionale, limitrophe de nos possessions indochinoises, peut donc aisément devenir la proie du désordre et de la guerre. En outre, l'installation, aux portes du Tonkin, d'un foyer intense d'agitation bolcheviste, est de nature à provoquer de sérieuses complications au gouvernement général de l'Indochine. La frontière nord du Tonkin a généralement été le théâtre d'incidents variés : la récente victoire des communistes de Canton n'est pas pour supprimer les chances d'incident, bien au contraire.

LE MANOIR A L'ENVERS

L'Écho de Paris (Junius) :

Le manoir, hélas ! est plus à l'envers que jamais. Le Parlement déborde chaque jour davantage sur toute la vie nationale. Seules, les intrigues et les nécessités parlementaires prévalent sur les intérêts nationaux. Dans les plus petites comme dans les plus grandes questions, on sacrifie tout à l'intérêt parlementaire qui, le plus souvent, n'est lui-même que l'émanation directe des plus bas intérêts électoraux. En un circonstance, M. Alexandre Varenne s'est vu attribuer le gouvernement général de l'Indo-Chine en récompense des services rendus en sa qualité de courtier parlementaire rompu au métier. Ce sont là ses seuls titres. Il est, en fait, un homme qui ne connaît rien de la vie réelle, et qui, en sa complaisance absolue s'ajoute ses idées subversives. Le feu est aux portes même de l'Indochine et, au lieu d'y expédier un pompier, on y dépêche un incendiaire.

LA SOCIALE LOULOUS

L'Humanité :

Alexandre Varenne a planté dans les pieds des chefs du socialisme une grosse épine qui lui fait souffrir. On verra au congrès du 15 août comment ils s'en débarrasseront. L'affaire Varenne est banale dans la vie de la démocratie parlementaire. Quel un homme ou un parti sont gagnés dans l'opposition, le gouvernement s'en accommode en les achetant. Les exemples pullulent. Meline, Jedis, donna au leader radical-socialiste Doumer le même consulat d'Indochine que Painlevé venait d'offrir au socialiste Varenne. Ce sont là jeux de princes et principes éternels de corruption politique.

La désinvolture avec laquelle Varenne a traité ses camarades de la vieille maison s'explique aussi par le fait que Varenne est un homme qui avait nommé ministre le main d'œuvre. Mais Albert Thomas et Renaudou lui jouèrent le vilain tour de lui enlever son marquoquin de dessous le bras. Alexandre n'a pas perdu le souvenir de cette mésaventure et cette fois il les a mis en face du fait accompli et il est décidé à ne plus se laisser faire. Le piège qu'il a tendu au secrétaire du Parti est plein de savoir-piquant. Elle est aussi par surcroît d'une logique irréfragable.

Le Parti S. F. I. O. a fait le Cartel. La plupart de ses élus lui doivent leur succès, et le Cartel a pour guides Painlevé, Herriot, Blum. Pourquoi refuser à Varenne une victoire-vainqueur, quand Albert Thomas et Boncour exercèrent des magistratures aussi importantes au nom du Cartel et au nom du parti ? Pourquoi refuser à une victoire royauté quand le camarade Vandervelde reçoit ses mains d'Albert un ministre, quand les préfets de police socialistes de Berlin sont en place avec l'agrément de Hindenburg ? Alexandre Varenne est parfaitement sa place dans cette galerie illustre.

LES NECESSITES NATIONALES

Le Figaro (Lucien Romier) :

Dans un tel tourbillon, il faut s'arrêter à des repères solides, sous peine de périr. Le repère est, dans la crise nationale, celui de notre « nécessité », autrement dit la sauvegarde de ce que nous savons, par tradition et par expérience, être la condition de notre existence ou de notre progrès. Au dehors, le repère est non dans la générosité, mais dans la justice formelle, mais dans l'équité. Non dans la générosité, parce que nous en serons les victimes. Non dans la justice formelle, parce que, si tous les hommes ont, pratiquement, la même notion de l'équité et de l'équité et de l'équité, ils ne sauront se plier aux formules d'une même justice littérale, qui est le produit de telles traditions ou de telles mœurs particulières.

CE QU'ILS FONT DE NOS MALHEUREUSES FINANCES

La Liberté (Camille Aymard) :

En 1913, à Levallois, on trouvait que 147 employés municipaux était beaucoup de gens pour peu de besogne, et l'on parlait d'en supprimer. C'était pour demain. Demain, ce fut la guerre et le travail d'urgence. En 1922, les fonctionnaires de Levallois n'avaient peut-être pas fait d'enfants, mais ils avaient fait des petits : ils étaient devenus 363, qui dépassaient gaiement deux millions et demi au lieu d'un demi-million. Cela les mettait à l'aise, et toutes façons.

LES CHOMEURS ANGLAIS PARTENT POUR L'AFRIQUE DU SUD

Londres, 9 août. — Le ministère du Travail a organisé un nouveau départ de chômeurs pour l'Afrique du Sud. Un bill sera probablement proposé pour l'établissement de colonies de non-étrangers.

800, et les dépenses passent de 261.000 à 1.800.000 francs. A Saint-Denis, il y a 81 employés aujourd'hui, il n'en suffisait que pour 200 ans. A Saint-Denis, les dépenses sont de 227.000 à 1.480.000 francs.

Abel, en même temps que ses contribuables habités sous les poids grandissants des impôts, les municipalités d'extrême gauche les ont menés à pleines mains. Quel argent ? Celui que l'Etat leur accorde, et que nous payons tous. C'est contre ces excès abominables et contre quelques autres que la Cour des Comptes s'élève avec indignation. L'effort d'économies qu'en fait le Parlement doit être accompagné d'un effort des conseils municipaux. Sinon, l'Etat a le devoir de ne plus laisser couler la richesse de tous dans ces puits percés perpétuellement de trous et décorés de sombres révolutions... Out... mais le Cartel ?

LE GACHE DEMAGOGIQUE

Le Gaulois (Curtius) :

Le régime a créé l'ordre de choses que déplore justement le Cartel. L'ordre qui a été créé, M. Philippe Barrès, l'Etat en a chargé de fonctions innombrables, en étendant indéfiniment les services publics, s'est placé dans la dépendance des fonctionnaires. Il a constitué une caste ayant des privilèges plus étendus et une puissance plus réelle que les radicaux, qui ne sans offrir les mêmes avantages. L'inspecteur primaire dont se plaint M. Barrès est de taille à tenir tête au pouvoir central. Le 9 mai 1909, Aix-en-Provence, M. Caillaux avait dit des syndicats de fonctionnaires : « C'est un régime qui ne se trouvera jamais de gouvernement pour les tolérer. » La révolution a fait du chemin et le gouvernement de M

CHER

La grande fête du samedi 15 août à Saint-Amand

Les grandes fêtes musicales et sportives avec le concours de la Fanfare de la Garde Républicaine, de la Musique des équipages de la flotte de Toulon, de la chorale de Montluçon, de l'Union Musicale de Saint-Amand, du Rallye-Cor Saint-Amandois, du Rallye-Cor de Bourges, de l'Union Musicale de Saint-Amand, du Rallye-Cor de Bourges, de l'Union Musicale de Saint-Amand, du Rallye-Cor de Bourges...

L'exposition artistique d'Autun

La société des fêtes a eu l'heureuse idée d'organiser dans les vastes salles de l'hôtel de ville une exposition artistique qui, dans son ensemble, offre beaucoup d'intérêt. En parcourant les cimaises, nous sommes retenus par un bon nombre d'œuvres de professionnels fort intéressantes.

Conseil d'arrondissement

M le sous-préfet après avoir donné lecture du décret de convocation des conseils d'arrondissement, dépose sur le bureau les rapports des divers chefs de service de l'arrondissement. Acte lui est donné.

CHAROLLES

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : Joseph Bonnot, 30 ans, journalier, a formé opposition à un jugement de défaut du tribunal correctionnel de Charolles en date du 12 juillet 1924, qui l'avait condamné à 1 an et 1 jour de prison pour vol d'argent au préjudice de MM. Burtin, Bénard et Meunier, à Marcigny. Le tribunal confirme la peine.

LE CREUSOT

C'est dimanche prochain, 16 août que se disputeront les courses

Ainsi que « Paris-entre » l'a annoncé, les courses du Creusot auront lieu le 16 août, à 14 heures, sur l'hippodrome des Epontols. De nombreux engagements dans les courses d'obstacles, courses plates, steeple militaire pour officiers et le cross-country international sont parvenus. Les épreuves seront donc particulièrement intéressantes.

CHALON-SUR-SAONE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : Vincent Ozarek, 20 ans, sujet polonais, 1 mois de prison pour vol d'une bicyclette. — 15 jours de prison et 5 ans d'interdiction de séjour à Adolphe Schenk, pour coups et blessures commises à Montceau.

Concours hippique de Bourges

Prix de la Ville de Bourges. — 1. Fantlé, 600 francs, lieutenant Fabe ; 2. Brunelle, 400 fr. lieutenant Simon ; 3. Zébu, 500 fr. lieutenant Bach ; 4. Patrie, 300 fr. lieutenant Simon ; 5. Vitelle, 200 fr. lieutenant Bizard ; 6. Japonaise, 200 fr. lieutenant Simon ; 7. Bricol, 150 fr. lieutenant Méhu ; 8. Palmipolaise, 100 fr. lieutenant Lebeu ; 9. Lutin, 100 fr. lieutenant de Roland.

Ensuite, portons attention à la salle qui garnissent Saevagen, Pépé, Chapuy, Jehan Moreau et Preston, c'est assurément là une très bonne exposition.

Saevagen a de très beaux paysages du Morvan qui souvent montent jusqu'au lointain de l'horizon, de vestes et harmonieux mouvements de terrains et c'est avec une lourdeur maladroite qu'il affirme l'existence de ses beaux arbres. Ajoutons que la vigueur avec laquelle ces paysages sont peints n'exclut nullement la sensibilité.

CYLINDRAGES ET GOUDRONNAGES A EFFECTUER CETTE SEMAINE

L'administration des ponts et chaussées exécute au cours de cette semaine les travaux ci-après : Cylindrages. — Subdivision de Couches-les-Mines : aujourd'hui lundi et mardi, chemin de grande communication n° 10, entre Couches-les-Mines et Le Bonneau ; le reste de la semaine route nationale 78, traverse de Couches-les-Mines.

L'ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICAT AGRICOLE

Les membres du Syndicat agricole de Charolles se sont réunis en Assemblée générale, dans la grande salle de la Maison de l'Agriculture, le dimanche 7 août.

BOURBON-LANCY

La Fédération Catholique de France donnera le dimanche 23 août, à Paray-le-Monial, une grande réunion de propagande, qui sera présidée par Mgr. Massagnon, évêque d'Aurillac.

BRANGES

Etat civil : — Georges Perreault ; Roger Bouvet. Décès : — Marie-Louise Colas, 62 ans ; Léon Roux, 53 ans ; Georgette Mazoyer, 7 mois ; Gilbert Roy, 11 mois ; Jeanne Bert, 7 ans.

SANCERRE

La Solidarité Sancerroise. — La Société de secours mutuels « La Solidarité Sancerroise » a tenu son assemblée générale à l'hôtel de Ville, sous la présidence de M. Cornéloup.

NEUVY-BRANDCHAMP

Battages de 1925. — Les entrepreneurs de battages des cantons d'Issy-l'Evêque, Gueugnon, Bourbon-Lancy, réunis en assemblée générale ont décidé de fixer le prix des battages pour 1925, comme suit :

BOULLERET

Etat civil : — François Cotté, 40 ans ; Florent Nizon, 84 ans.

TOURNUS

Etat civil : — Georgette Suchet ; André Gutrin. Publication de mariage. — Eugène Perret, Bois-Bouché ; Marie Colin, employée de commerce à Tournus.

ON REGLAME

On nous écrit : — Trompés peut-être par les feux de l'aurore, les vœux des pompiers de Bourbon traversèrent le parc de nos maisons et au grand complet en bleu horizon de loie, défiant, j'ai dû me lever pour les voir. Pouvais-je faire autrement les ayant entendus sonner la diane aux bords de nos baillages ?

CHATELON-COLIGNY

Après l'ouragan. — Après le violent orage signalé par « Paris-Centre », qui s'est abattu le mardi 4 août sur Châtillon-Coligny et sa région, on a constaté, entre Montbony et Montceau, la chute de nombreux peupliers plantés en bordure du canal de Briare.

Une veur dans la nuit

Par René d'ANJOU (Suite) — Vous devinez ce que j'ai fait vous dire. J'ajouterai : je vous prie instamment de les accompagner, je serais mortellement inquiet de vous laisser seule à Paris.

LEURS, comme la plupart des femmes

— Aréto... Mon but est de m'y fixer. Fédor se leva brusquement. — Pourquoi. — Pourquoi, au printemps, les hirondelles arrivent-elles se percher sur les arbres de notre jardin ?

VOUS PENSEZ PEUT-ÊTRE, au réveil, qu'il est cruel d'abandonner Mariska

— Que fais-tu là ? — Toi ! J'ai craint une surprise. Je préparaissais une chose pour ton voyage. — Une lumière ? — Non, une force. Ce qui allume la chambre est simplement ce bloc de supercadmium ; mais je n'ose me servir longtemps de cette clarté. J'ai renoncé, te l'ai dit, à éclairer ainsi le palais de tante Hilda.

QUE FAIS-TU LA ?

— Tu sais prévoir et sauver, Boris. — Cette boîte plate peut être cachée même dans une botte dans le fond d'un chapeau dans une ceinture. La feuille Extansum n'a pas besoin d'être grosse, il suffit qu'elle produise une lésure, une fêlure. — Grâce à elle, je pourrais peut-être dévorer quelques-uns de mes compagnons emprisonnés.

LEUR ANNUAIRE DE LA NIEVE

Plus de 50.000 adresses — 900 pages — S'adresser, dès maintenant, pour tous renseignements (réduction et publicité), à l'Imprimerie de la Nieve, 24, avenue Georges-Clemenceau, Nevers.

LEUR ANNUAIRE DE LA NIEVE

Plus de 50.000 adresses — 900 pages — S'adresser, dès maintenant, pour tous renseignements (réduction et publicité), à l'Imprimerie de la Nieve, 24, avenue Georges-Clemenceau, Nevers.

LES CONCERTS DE T.S.F.

Programme d'aujourd'hui lundi 10 août :
RADIO-PARIS
A 12 h. 30 : radio-concert Lucien Paris :

lus (Fourdrain), le sommeil des fleurs (Castmir Renard), Mme de Coninck : 2° Je ne le connais pas (Arnal, de Boisval), Le Banchoche (Arnal de Boisval) : Le petit amant (vieux M. Camille Arnal) : 3° Mme Caristie Martel de la Comédie Française ; 4° Divin génie (Le Chevalier de Boisval) ; Lied (Gretchanoff) Mme Henriette Becké ; 5° Roméo et Juliette (Gounod), Mme Dupuch ; 6° Les chansons inédites de Jean dans ses œuvres ; 7° Sélection sur Pomme d'Api, opérette d'Offenbach donnée aux concours de Mmes de Coninck, Provelli, M. Camille Arnal ; 8° Une valse perdue saute, sketch de Jean par Mlle Gergette Bouvret et l'auteur.

TOUR EIFFEL
A 18 h. 15, radio-concert avec les concours de Mlle Marie-Louise Corneau, cantatrice, Mlle Garcia de Piedra, pianiste, et MM. Guy Moulard, flûtiste, 1° Air de l'École Supérieure de musique et de Joachin Garcia de Piedra, pianiste, lauréat de l'École Supérieure de musique ; Ouverture de Norma (Bellini), piano à 4 mains par Mlle Marie-Louise Corneau et Joachin Garcia de Piedra ; Air de Nini de la Bohème (Puccini), par Mlle Marie-Louise Corneau ; Andante Pastorale (Geminiani), flûte et piano par MM. Guy Moulard et Joachin Garcia de Piedra ; Air d'Elisa, de Longenring (Wagner), par Mlle Marie-Louise Corneau ; Sur la mer (Boëllmann), par Mlle Garcia de Piedra ; Pièces grecques (Jules Mourey), par M. Guy Moulard ; Hymne au soleil (Rimsky-Korsakoff), par Mlle Marie-Louise Corneau ; Le Matin (Chaminade), piano par Mlle Garcia de Piedra.

COURS DES VINS
PARIS, 9 août. — Sur les marchés, le plus grand calme continue à dominer. La tendance est plus ferme et les cours ont gagné quelques points par suite des avis peu satisfaisants du vinoble. On cote : à Béliers, vins rouges 50 à 55 fr. l'hectolitre ; les vins rouges sont tenus à 6 fr. le degré, à Narbonne, récolte 1924, 8 à 12 degrés, 50 à 65 fr. à Montpellier, les cours des vins rouges s'établissent de 50 à 60 francs l'hectolitre. A Nîmes, nouveaux, 8 à 11 degrés, 40 à 50 fr. l'hectolitre ; Corbières, 5,75 à 6 fr. le degré.

MENAGE, l'homme jardinier concierger, connaissant les 4 branches. Bureau du journal. 27738
Mme de la MAISONNEUVE, le Christ, par Montargis 27693

Divers
Brillante situation offerte, REPRESENTANTS sérieux, pour lancer appareil nouveau indispensable. Exclusivité par département. Références et caution exigées pour garantir marchandises. ANTIPICPOCK, 241, Poursée de Commerce, Paris (17). 2772

12 ACTIONNAIRES, chasse libre tous les jours ; deux pas Nevers. Bureau du journal. 27738
On demande à acheter BOUTEILLES DE CHAMPAGNE VIDE à 0 fr. 45 la bouteille. Faire offre 7, rue Creuse, Nevers. 25.550

AVIS
M. Charles CALLEWAERT, demeurant à la Varvoulle, commune de Langeron (Nièvre), prévient le public et les commerçants qu'il ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme née Emélie BUYSE qui a quitté le domicile conjugal depuis le 27 novembre 1924. 27682

QUELQUES ACTIONS à mille francs dans CHASSE DE BOIS de 3.000 hectares (sangliers, chevreuils, lièvres, décaisses) deux jours de chasse par semaine invités. 60 km. de Nevers, 50 km. de Clamecy, 50 km d'Autun. Bureau du journal. 27664
Monsieur Charles MICHEL, 6, rue du Four, à Moulins (Allier), informe MM. les Limonaillers qu'il se tient à leur disposition pour les extra. 27597

Fortes commissions à REPRESENTANTS sérieux possédant clientèle Vins et liqueurs. Champagne BOURGEOIS père et fils Eprenay, Maison fondée en 1838. 27702



Pourquoi que tu gredes pas du Charbon de Belloc ?
Le usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les égrèurs, les nervos et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins. Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 4 fr. 50. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 fr. 75. Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

ECHELLES A COULISSES
Escabeaux Echelles simples et doubles H. LALOUE, fabricant USINES ET MAGASINS DIJON 9, rue Général Fauconnet

TRIPLE SEC FUCHET
Exquise Liqueur Digestive à base d'Oranges
FUCHET Fils Aîné Distillateur CORNECY (Nièvre)

REPRESENTANTS régionaux et locaux, demandés par impr. Maison détail, pr. place clientèle bourgeoise et restaur. Vins blancs Vouvrays, Montlouis, faits et bécules. Ecriles commissions. Ecr : A. CHATAIGNER, irgr. agron., à Montlouis (L.-L.)

L'OPTIQUE est une science
MYOPES ou PRESBYTES
envous adressant à un Spécialiste, vous aurez toujours satisfaction.
C. DEPALLE & P. MUS OPTICIENS 27, Rue d'Allier, MOULINS

Maux de Jambes
Maladies de la Peau
soulagement immédiat et guérison rapide sans cesser le travail, par l'EAU PRÉCIEUSE
DEPENSIER RADICALE POUR LES Ulcères Variqueux Plaies des Jambes Varices - Hémorroïdes Eczémas - Dartres, etc.

CONDUCTEUR de camion pour transport de bois. Situation stable. Logé, chauffé, jardin. Bureau du journal. 27633
FILLE DE SALLE de suite. S'adresser Hôtel du Parc Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre) 27711
OUVRIERS AJUSTEURS âgés de moins de 29 ans, pour le dépôt des machines P.-L.-M., à Nevers. S'y présenter, 8 rue de la Rolande. 27324

REPARATIONS d'Automobiles et de MOTEURS DE TOUTES MARQUES
SOUDURE AUTOGÈNE Travail soigné - Exécution rapide J. LANGERON mécanicien spécialiste 2, rue de Pagny, NEVERS

Une bonne habitude
Tout le monde boit des Lithinés du D' Gustin
Parce qu'ils améliorent la santé Parce qu'ils préviennent la maladie Parce qu'ils dissolvent l'acide urique Parce qu'ils favorisent la digestion Parce qu'ils sont agréables au goût Parce qu'ils ne troublent pas le vin Parce qu'ils sont à la portée de tous
Les Lithinés du Docteur Gustin ne se vendent que dans les pharmacies.
Imprimerie de PARIS-CENTRE, à Nevers Le Gérant : JOYET de MAUBEC.

ANIS BERGER MARSEILLE
La sécurité du consommateur exige une marque connue
L'ANIS BERGER est supérieur à cause du choix des alcools et des plantes rentrant dans sa composition
Ets Claudé BERGER et C^{ie} Marseille
DUGNAS, distillateur, à Nevers.

ECOLE SUPERIEURE DES P. T. T.
A 20 h. 30, chronique scientifique : « Le chauffage électrique du home », par M. Henri Lalitte Ingénieur des Arts et Métiers. A 21 heures, radio-concert donné avec le concours de Mme Le Chevalier de Boisval, de Coninck, Provelli, Bouvret, de l'Odéon, Henriette Becké, de l'Opéra-Comique, Caristie-Martel, de de Boisval. Le petit amant (vieux M. Camille Arnal, du Théâtre du Triangulaire, le chansonnier mutilé Jean. Programme : 1° Guitarella (de Boisval), Ange-

Officiers Ministériels
Etude de M^{re} TACNET, avoué à Château-Chinon, place Saint-Christophe
Le mardi 25 août 1925, à 13 heures, au palais de justice, à Château-Chinon, vente aux enchères publiques, sur baisse de mise à prix :

D'UNE GRANDE ET BELLE VILLA
(mon achèvement) pouvant comprendre 16 pièces, avec garage et terrain de 1.247 mètres carrés ; le tout situé à Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre), route de Vandenesse, et dépendant de la faille Orli Salvador. Mise à prix 25.000 fr. Pour les renseignements s'adresser à M^{re} TACNET, avoué poursuivant la vente, et au greffe du tribunal civil de Château-Chinon, pour prendre communication du cahier des charges. 27677

Ventes
CONDUITE INTERIEURE Ford, carrosserie française, état de neuf, visible garage de la Nièvre, rue Félix-Faure, Nevers. M. BLASINI, à Tazières, par Nevers. 26924

PERSONNEL
ON DEMANDE
APPRENTI PATISSIER de 13 à 16 ans, nourri, logé, payé de suite. Pour Paris, Voyage payé. Ecrire M. BRISSAUD, pâtissier 72, avenue Jean-Jarvis, Paris, 19^e. 27716
AGENTS possédant auto, pour firme DUBO, de Nantes. Regroupement de pneus, pour la Nièvre, le Cher, l'Indre et l'Allier. S'adresser à M. FRIEDRICK, agent général, 29, place du Champ de Mars, Autun. 27665
BOUVIER français, marié de préférence, doux aux animaux, sérieux, sobre, logé, jardin, terrain à légumes. Pour ferme des environs de Paris. S'adresser à M. ANDRÉ JUMEN-THIER, fermier et distillateur, à Mareil-en-France (S.-et-O.). 27630

SCIE à ruban grumes, Guillet-Auxerre, type R. U. volant 1 m. 250 pouvant passer billes 1 mètre diamètre. 1 SCIE circulaire avec chariot métallique mobile, pouvant monter lames 1 m. 400, guide parallélogramme, rouleaux montés sur 2 longorons et sur massifs maçonnerie, visible état marche, bonnes conditions. 1 MACHINE à vapeur construction Rochette et Bonnette, lieux (Loire), genre Piquet, pouvant produire 20 à 25 CV, avec chaudière timbrée 10 k., entièrement revêtue, prête au montage. A vendre sous 6 semaines à 2 mois. S'adresser Etablissements BAUDIN, à Lury-Lévy 27464

HANGAR d'occasion, 5 m. sur 10. M. MILLOT, 1, plateau de la Bonne-Dame, Nevers. 27674
1 SEMOIR à pommes de terre ; 1 POMPE à bras, aspirante et refoulante ; 1 MOTEUR Japy, 2 CV. BLASINI, à Tazières, par Nevers. 27558

SALLE DE BAIN, lavabo, chauffe-bain en cuivre et tuyauterie, état de neuf. Occasion. Bureau du journal. 27643
REPRESENTANT expérimenté visitant entrepreneurs et susceptible visiter industriels, demandé par importante fabrique de peintures et vernis. Ecrire avec références à NODDET-PERROUD, 80, rue Mollière Lyon. 27631
REPRESENTANTS demandés pour vente vin clientèle bourgeoise PIGASSOU, viticulteur, Bize (Aude). 27652
REPRESENTANT pour maison de commerce pour la ville. Bureau du journal. 27656
REPRESENTANT ayant clientèle et auto, demandé par Maison Tissus en gros et Manufacture chimiques. On assure frais de voyage. Ch. ROCHE et Fils, Thizy (Rhône). 27728
GENS DE MAISON ON DEMANDE
CUISINIÈRE pour hôtel, sachant faire bonne cuisine de ménage. Bureau du journal. 27613

:- Courrier des Eaux :-
Hôtels et Maisons recommandés
SAINT-HONORÉ-LES-BAINS
Bourbon-Lancy
NÉRIS-LES-BAINS
VICHY
ROLLAND-PILAIN
Garage Alfred DECELLE